

Susciter une meilleure collaboration entre les loisirs et le sport

Hunter, D. (2013). *Building Enhanced Collaboration Between Recreation and Sport*. Ottawa, Canada: Canadian Parks and Recreation Association

« Un grand pas a été franchi vers une collaboration intensifiée entre les leaders dans les domaines des loisirs et du sport, qui était déjà visible lors de l'ébauche du document. J'attends avec impatience que les loisirs et le sport travaillent main dans la main partout au Canada pour améliorer la qualité du sport et de l'activité physique, » a déclaré Richard Way, chef de projet d'ACSV.

Le système récréatif municipal constitue la qualité

de vie ressentie par tous les résidents demeurant dans différentes communautés à travers le Canada, et le mouvement « Au Canada

le sport c'est pour la vie » (ACSV) en souligne l'importance. Les municipalités promeuvent des modes de vie actifs et sains pour tous les groupes d'âge. Le sport est l'une des façons d'encourager les communautés à participer aux activités physiques, mais la plupart des adultes ont tendance à choisir des activités individuelles moins formelles et non centrées sur le sport comme le jogging ou le vélo. Ces activités peuvent agir de la même façon que le sport lorsqu'il est question du développement des habiletés du savoir-faire physique.

La politique canadienne sur le sport a évolué pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, depuis qu'en avril 2001, le Sommet national sportif s'est tenu à Ottawa. Le premier projet qui fût créé écartait le rôle des municipalités dans les loisirs et le sport. Ce n'est qu'en mai 2002 que le gouvernement municipal a intégré leur rôle dans cette politique. Il a alors créé 4 piliers principaux : une participation accrue, une excellence accentuée, les aptitudes rehaussées et une plus grande interaction. Chaque organe directeur individuel sportif était chargé d'inclure ces 4 piliers dans leurs futurs plans.

La politique canadienne sur le sport a évolué pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, depuis qu'en avril 2001, le Sommet national sportif s'est tenu à Ottawa. Le premier projet qui fût créé écartait le rôle des municipalités dans les loisirs et le sport. Ce n'est qu'en mai 2002 que le gouvernement municipal a intégré leur rôle dans cette politique. Il a alors créé 4 piliers principaux : une participation accrue, une excellence accentuée, les aptitudes rehaussées et une plus grande interaction. Chaque organe directeur individuel sportif était chargé d'inclure ces 4 piliers dans leurs futurs plans.



Pour plus d'informations, visitez [ACSV.ca/resources/](https://www.acsv.ca/resources/)

L'article intégral contient :

- La nature et la portée du système récréatif des municipalités
- Le rôle des municipalités dans l'activité physique
- Les changements au sein du système sportif
- Définir les fondements du partenariat
- 6 stratégies potentielles pour améliorer la collaboration